https://ricochets.cc/Squatt-de-Crest-objectif-atteint.html



- Les Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 8 avril 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/2

Squatt de Crest : objectif atteint

Les occupants du squatt de la rue Gamon, à Crest, considérant qu'une partie de leur objectif était atteint - alerter sur la situation dramatique du logement en France - ont décidé d'évacuer les lieux.

La propriétaire, dont le patrimoine immobilier comporterait de nombreux logements, pourra donc retrouver le sien. En espérant toutefois qu'il n'ait pas été dégradé par la horde de crânes rasés, munis de battes, rassemblés devant la gare, qui au mépris de la Loi et de la propriété privée, s'est engouffrée par dizaines dans la maison remise à disposition par les squatteurs, fracturant la porte, furetant ici et là, tandis que résonnaient des bruits de casse du haut en bas de la rue Gamon.

Des voisins, rentrant chez eux, ayant osé se plaindre de l'obstruction de la rue causée par la foule, ont été sifflés et hués par une foule noire et menaçante. La Gendarmerie, quant à elle, s'est contentée d'assister à cette violation de domicile et aux déprédations, sans daigner intervenir. Ils avaient des ordres, ont-ils expliqué.

Par ailleurs, les biens des occupants ont été vidés sans ménagement dans la rue, au point d'interdire le passage, et emporté par le camion plateau d'un entrepreneur aoustois bien connu : de quoi s'agit-t-il, sinon de vol ?

Parmi les extrémistes violents, se remarquaient d'ailleurs de nombreux habitants de la cité augustinienne, dont certains sont des multipropriétaires préférant gagner leur vie sur la sueur des autres plutôt qu'en travaillant.

Reste que le message des squatteurs est passé et bien passé. Les locaux vides, logements, surfaces commerciales, ateliers, sont inacceptables et illégitimes : ils doivent devenir illégaux. Avis aux propriétaires qui auraient perdu le sens moral.

Post-scriptum:

En médaillon : pillage de la maison par des extrémistes surexcités après le départ volontaire des résidents du centre social

Copyright © Ricochets Page 2/2